

# Conseil de quartier des Halles

## sur le projet de rénovation des Halles

(15/01/03)

*Membres d'ACCOMPLIR présents :* Antoine, Elisabeth, François, Gilles P, Jean-François, Martine, Régis.

Jean-Pierre Caffet, adjoint au maire de Paris chargé de l'Urbanisme, a présenté la délibération qui a été adoptée en décembre 2002 par le Conseil de Paris sur le projet de rénovation des Halles. Pour la plupart d'entre nous, nous n'avons pas appris grand chose de nouveau, car nous connaissons déjà bien le sujet !

Voici un résumé des points qui ont été abordés.

Le fait de mettre un grand projet en route n'empêche pas de mener des **actions à court terme**, par exemple en termes de propreté ou de circulation, et ce dès l'année 2003. Par exemple, les barrières à l'entrée du quartier piéton devraient être reliées au centre de surveillance de Montorgueil dans les semaines qui viennent (le budget a enfin été voté), ce qui devrait améliorer considérablement la situation. Autres exemples : le nettoyage de la porte Lescot a été réalisé sans attendre ; le Maire du 1<sup>er</sup> a obtenu un financement pour son projet de kiosque dans le Jardin des Halles.

Le **calendrier** des travaux : il dépend naturellement de l'ambition du projet. Ce qui est souhaité, c'est que d'ici le début 2007 une partie significative des actions les plus lourdes soit réalisée.

En ce qui concerne la **concertation**, la Mairie de Paris souhaite aller au delà des obligations légales (une exposition et deux réunions publiques). Ce qui est recherché est une véritable collaboration, plutôt qu'une concertation formelle.

A. Le Garrec, président de la SEM-Centre, qui est chargée de piloter la mission d'étude, a rappelé que lors du précédent projet des Halles, il y a trente ans, les habitants avaient été *déplacés plutôt que consultés*. Cette fois, il souhaite lui aussi qu'une véritable concertation ait lieu. La première étape consiste à établir le **cahier des charges** du projet, qui est en cours d'élaboration et va bientôt être rendu public.

Une **consultation d'urbanisme** va être lancée, avec un appel d'offre, à partir de ce cahier des charges, pour des équipes pluridisciplinaires comprenant un urbaniste, un architecte, un paysagiste, un bureau d'études techniques, éventuellement un sociologue. Trois ou quatre équipes seront sélectionnées et travailleront en parallèle. Par ailleurs, une commission technique réunira les représentants de la Mairie du Paris, de la Mairie du 1<sup>er</sup>, de la SEM Centre, des directions de la Ville concernées, de la RATP, d'Espace Expansion, mais aussi des représentants des structures de démocratie locale : un ou deux membres du conseil de quartier des Halles seront invités à l'ensemble des ateliers. Ces derniers seront organisés autour de des thèmes tels que les contraintes de l'environnement, les espaces publics, les établissements publics, les transports, etc. Y participeront à la fois les différentes équipes pluridisciplinaires et la commission technique. Cette consultation d'urbanisme aboutira donc à trois ou quatre projets différents, parmi lesquels la Mairie de Paris pourra choisir, ou encore prendre ce qu'il y a de meilleur dans chaque projet et le combiner.

Gilles P, notre représentant au Conseil de quartier des Halles, a demandé comment allaient s'articuler l'élaboration du **PLU (Plan local d'urbanisme)**, qui en principe ne touche que la surface, et le projet de rénovation des Halles, qui concerne toutes les épaisseurs du « mille-feuille » des Halles. J.-P. Caffet admet qu'il va falloir avancer très vite sur le projet des Halles pour voir quel impact il aura sur la révision du PLU. Le calendrier du PLU prévoit en principe que cet été, l'ensemble des propositions, élaborées par les conseils de quartier, auront été rassemblées. La Ville de Paris fera alors un travail de tri entre les propositions qui peuvent être inscrites réglementairement, et celles qui pour des raisons juridiques doivent être écartées. La Ville de Paris rendra compte, pour chaque proposition écartée, des raisons pour lesquelles elle l'a été.

Mme Thomas, représentant l'association « Vivre dans le quartier des Halles – Montorgueil – Saint-Eustache – Montmartre », témoigne son inquiétude sur le processus de la concertation : **nous ne sommes pas des techniciens**, nous ne connaissons pas les problèmes qui se posent, et par exemple les contraintes imposées par le sous-sol du quartier des Halles : y a-t-il des risques de fissures, d'effondrement ? Par ailleurs nous allons peut-être faire des propositions irréalistes, et nous risquons très certainement d'être en désaccord sur nos propositions. Que va-t-il se passer alors ?

J.-F. Legaret rassure Mme Thomas : tout ce qui est souterrain est plutôt très solide et très bien construit. En surface, en revanche, beaucoup d'erreurs ont été faites. Par exemple, la **pente des caniveaux** de la rue Montorgueil, en particulier, a été mal calculée, et l'eau ne s'écoule pas correctement. Sur les terrasses Lescot et Lautréamont, c'est encore pire : **l'eau et les autres liquides stagnent sous les dalles** et dégage une odeur infecte en été. Enfin, **le métal qui a servi à réaliser les pavillons Willerwal** était apparemment de mauvaise qualité : il pourrait quels que soient les traitements anti-corrosion auxquels l'on recourt.

J.-F. Legaret reprend l'idée [déjà émise par A. Le Garrec et ACCOMPLIR] qu'on puisse **fermer la voirie souterraine**, qui n'apparaît plus compatible avec les objectifs municipaux de réduction de la circulation ; de plus, les **trémies sont dangereuses et disgracieuses**. On pourrait ne plus utiliser la voirie souterraine que pour les livraisons ; dans ce cas une partie des trémies pourrait être supprimée.

M. Jollin souligne que le quartier est très agréable à vivre ; il rappelle que le choix qui avait été fait lors du dernier projet était d'enterrer tout ce qui était commercial et fonctionnel afin de **dégager la vue sur Saint-Eustache** ; il ne faudrait pas revenir sur ce choix. Par ailleurs, il estime que les pavillons Willerwal font maintenant partie de l'identité du quartier et qu'il faut donc trouver le moyen de les préserver.

G. Pourbaix souligne que beaucoup de logements paraissent inoccupés dans le secteur : en même temps que la rénovation, il faudrait lancer un **ambitieux programme de création de logement social**, sans quoi le quartier va continuer à se dépeupler. A. Le Garrec indique que la Mairie de Paris fait des efforts importants pour acheter des immeubles et créer des logements sociaux dans le secteur, alors même que le prix de l'immobilier dans le centre de Paris est très élevé. L'immeuble du 75 rue Saint-Denis va par exemple être refait ; l'immeuble du 25 rue Saint-Denis compte parmi les 400 immeubles parisiens insalubres et doit être réhabilité avant 2006. **La SEM Centre est en train de réhabiliter un certain nombre d'immeubles dans le quartier**, mais beaucoup sont de petites tailles. Si les habitants ont l'impression qu'un immeuble est vide et/ou se dégrade, ils peuvent le lui signaler.

Jean-Pierre Caffet signale que beaucoup de logements vides sont malheureusement diffus, c'est-à-dire dispersés : il est rare de trouver un immeuble entièrement vide. De plus, ces appartements ne sont souvent pas réellement inoccupés : il peut s'agir de résidences secondaires, d'achats anticipés, par exemple pour un enfant qui va commencer ses études, etc. Comme il arrive que des personnes âgées, par exemple, soient réticentes à mettre leurs appartements en location, la Mairie de Paris avait inauguré un système dont on attendait beaucoup (la prise en charge, par la Ville, des travaux et de la gestion de la location, moyennement un conventionnement pour que l'appartement soit loué plusieurs années) ; mais ce dispositif n'a eu qu'un faible résultat (quelques centaines de logements remis en location).